

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

LVL MEDICAL GROUPE

Société anonyme au capital de 4.076.073,05 euros.
Siège social : 44, quai Charles de Gaulle - 69006 Lyon.
352 497 465 R.C.S. Lyon.

Additif à l'avis n°0908487 publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n°4 du 8 janvier 2010 :

Avis de réunion valant avis de convocation.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale mixte est convoquée pour le 15 Février 2010 à 14 heures 30 au siège social, 44, Quai Charles de Gaulle, Cité Internationale à Lyon 6ème aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

A titre ordinaire :

- Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/09 ;
- Rapport de gestion du groupe et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/09 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article [L. 225-38](#) du code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Remplacement d'un administrateur partant ;
- Nomination de trois nouveaux administrateurs ;
- Autorisation d'opérer sur les titres de la société ;
- Pouvoirs à conférer.

A titre extraordinaire :

- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission - sans droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
- Autorisation consentie au conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans les conditions de la 15ème résolution, de fixer, dans la limite de 10 % du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale.
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues

1000033